

AIPR ENCADRANT : Formation + Test

AAIPR009

Vous êtes salarié d'une entreprise de travaux en préparation administrative et technique des travaux, cette formation est pour vous.

Public Concerné

Toute personne chargée par le responsable de projet d'encadrer la mise en oeuvre de travaux à proximité de réseaux aériens ou souterrains
Maître d'oeuvre, exploitant, maître d'ouvrage et personnels techniques des collectivités territoriales, bureaux d'études spécialisés

Pré Requis

Maîtriser la langue française (si non nous contacter pour formation avec un interprète),
Il est recommandé de suivre une formation préalable pour réussir le QCM de l'examen,
Connaissance minimum de l'environnement informatique, basique pour une navigation sur internet (Ordinateur, tablette, clavier, souris),
Le temps maximal est de 60 minutes pour l'examen.

Objectifs

Réussir le QCM permettant l'obtention de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux.

Les + métier

Préparation à l'examen AIPR Encadrant lié au décret anti-endommagement pour l'entreprise en préparation administrative et technique des travaux.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé

Moyens pédagogiques

Méthode active de découverte, exposés, formation en salle (6 heures). Des ordinateurs portables sont mis à disposition des apprenants ainsi qu'une connexion wifi ou 4G pour l'entraînement au passage du QCM AIPR.

Objectifs Pédagogiques

Mesurer les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de

Parcours pédagogique

**Le contexte des travaux sur voirie.
L'identification des acteurs et de leur rôle.**

Missions du responsable de projet avant chantier :

- Consultation du guichet unique.
- Emission des DT.
- Prise en compte des récépissés DT.
- Réalisation des IC si nécessaire.
- Réétude du projet en tenant compte des réponses des exploitants.
- Constitution du DCE et des IC.
- Réalisation du marquage-piquetage.
- Cartographie.

Missions de l'exécutant avant chantier :

- Interprétation des DT et DICT.
- Compétences des personnels.

Missions de l'exécutant pendant le chantier :

- Prise en compte des éléments du dossier.
- Interprétation du marquage-piquetage.
- Lecture des affleurants.
- Information de ses personnels.
- Cas d'arrêt de chantier et procédure à tenir.
- Comportement face à un accident.
- Cas particulier des travaux urgents.

Passage du QCM AIPR Encadrant.

Modalités d'évaluation

Examen (1 heure) sur PC

Modalités d'Accessibilité

SCIO Conseil et Formation est un Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap'

Durée

7.00 Heures **1** Jour



Code CPF
259225

SCIO CONSEIL ET FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11922080992